

Assemblée
Générale
Annuelle

10/02/2017
Namur



Ordre du jour de l'Assemblée Générale 2017 de l'asbl AsPeCaF

Les convocations ont été envoyées par courriel en même temps que les attestations de présence aux participants à nos activités 2016.

L'Assemblée Générale Annuelle est ouverte à tous nos membres. Tout participant à nos activités en 2016 se voit octroyer le titre de membre pour un an. Le droit de vote est octroyé aux membres selon les statuts de l'asbl, consultables sur notre site internet.

Les membres qui souhaitent participer sont priés de **confirmer leur venue avant le 3 février 2017 par email à info@aspecaf.eu**.

Date et lieu

Vendredi 10 février 2017 - 19h30 Clinique Saint-Luc - Rue saint-Luc, 5 à 5004 Bouge
La réunion aura lieu dans les locaux de la crèche de la clinique (bâtiment situé sur la droite du parking devant la clinique) - salle de réunion n° 1

Ordre du jour de l'assemblée générale

1/ Approbation des comptes 2016.

- o 1A/ Présentation des comptes par la trésorière.
Une copie du bilan comptable de l'association sera communiquée avant la réunion sur simple demande.
- o 1B/ Débats et vote pour approbation.
- o 1C/ Décharge aux membres du comité (administrateurs) pour les comptes 2016.

2 / Bilan des activités 2016

- o 2A/ Bilan de la journée scientifique 2016 à Mont-Godinne.
dépouillement des questionnaires récoltés à la fin de la journée
commentaires exprimées lors de l'assemblée générale)
- o 2B/ Bilan du projet de modification des statuts de l'asbl

3/ Planification des activités 2017

o 3A/ Journée Scientifique 2017

- Candidatures centres organisateurs 2017. (Les centres candidats à l'organisation sont priés d'être représentés à l'Assemblée Générale pour valider leur candidature et présenter leur projet.)
- Rappels des anciens candidats à l'organisation
 - Clinique St-Pierre Ottignies (candidature depuis 2012 - en suspens à leur demande)
 - CHU Bruxelles St-Pierre (candidature depuis 2014)
 - CU Saint-Luc Bruxelles (candidature reçue en 2015 - en suspens faute de soutien interne)
 - CHU Liège Sart-Tilman (candidature reçue en 2016).
 - Autres candidatures éventuellement reçues entre la publication de cet ordre du jour et la date de la réunion
- Débats et vote pour le choix du centre organisateur.
- Ebauche de préparation de la journée : choix de la date et proposition de sujets de présentations.
- Budgétisation des différents projets

o 3B/ Mise à jour des statuts.

- Notions à clarifier : "membres adhérents", "membres effectifs", "administrateurs", place des sponsors, réunions, cotisations,...
- Analyse du travail déjà réalisé en 2016 (rassemblement des différents textes de statuts publiés au moniteur, propositions de changements,...)
- Personnes responsables du projet à nommer

o 3C/ Projet à l'initiative de l'EAPCI "core curriculum cathlab staff"

- Quelle stratégie adopter ?
- Personnes responsables du projet à nommer
- Contacts avec la VCV pour voir d'une attitude commune en Belgique ?

4/ Budget

o 4A/ Budget des activités 2017

- Journée scientifique (repas, cadeaux, souper,...)
- Intervention notaire/avocat pour les statuts

o 4B/ modification règles de sponsoring à partir de 2018

- Quelle stratégie adopter ?
- Autres sources de financement

5/ Divers

o 5A / Planification des prochaines réunions du comité

- Première réunion de planification Journée 2017 (mars / avril)
- Deuxième réunion de planification journée 2017 (mai / juin)
- Troisième réunion de planification journée 2017 (aout/ septembre)
- Quatrième réunion de planification Journée 2017 (si nécessaire)

o 5B / Autres divers

6/ Election du comité 2017

o 6A/ Candidatures

Les candidats sont priés de se munir d'une copie de leur carte d'identité pour l'inscription dans les statuts de l'asbl publiés au Moniteur

o 6B/ Démissions, exclusions

o 6C/ Élections aux différents postes du comité directeur, prévus ou non par les statuts. Le détail des postes vacants est dans la liste ci-dessous. Validation par l'assemblée générale des décisions de la réunion du 2 décembre 2016 (mode de fonctionnement du comité).

- Postes prévus par les statuts
 - « présidence »
 - « vice-présidence »
 - « secrétaire »
 - « trésorière »
- postes non prévus par les statuts
 - « secrétaire adjointe »
 - « contact orateurs »
 - « contact orateurs adjointe»
 - « webmaster »
 - « webmaster adjointe »
- Postes pour des projets définis
 - « coordinateur projet nouveaux statuts »
cfr point 3B de cet ordre du jour
 - « coordinateur projet EAPCI / VCV+AsPeCaF»
cfr point 3C de cet ordre du jour
- Membres cooptés
 - membre(s) du centre organisateur en 2017 « organisateur».

Ordre du jour publié le 12 janvier 2017.